

# La lettre.masfip

## NUMÉRO 6

AVRIL 2021

ÉDITO

### Nouveau : l'Allocation Solidarité Déménagement.



**La MASFIP garde le contact avec ses adhérents et assure un accompagnement constant et le plus efficace possible.**

Après une nécessaire adaptation des habitudes de travail, la MASFIP a très tôt lors du premier confinement, mis l'accent sur les personnes les plus fragilisées lors de l'apparition du coronavirus. Ainsi, une campagne d'appels a été réalisée vers les personnes âgées. Au deuxième confinement, toutes les tranches d'âges ont été accompagnées car les fragilités se sont généralisées tant en santé que financièrement. Aujourd'hui, il est important de rappeler aux jeunes et à leurs parents que la MASFIP est aussi, et depuis toujours, à leurs côtés. Depuis un an pour les jeunes, étudiants ou tout juste arrivés sur le marché de l'emploi, les difficultés supplémentaires se sont accumulées : cours à distance, vie sociale extrêmement limitée, emplois étudiants encore plus rares, marché de l'emploi difficilement accessible, ... Si l'impact du virus semble limité sur la santé des jeunes, les conséquences psychologique et financières peuvent être très importantes.



# La lettre.masfip

---

Jeunes ou parents, n'hésitez pas à contacter votre conseiller mutualiste et à lui exposer votre situation au 01 80 97 91 91. La MASFIP étudiera toutes les demandes individuellement et adaptera son accompagnement à chacun (orientation, soutien financier si besoin, suivi, ...).

La MASFIP travaille aussi avec votre mutuelle santé et prévoyance, la MGEFI, pour que cet accompagnement soit encore plus complet et facilité. Pour ce faire, une campagne d'information par e-mailing aura lieu au cours de la deuxième quinzaine de mai, avec des propositions concrètes pour ne pas renoncer aux soins et trouver toute l'assistance nécessaire en cette période. Nous reviendrons aussi vers vous par courrier courant juin. Soyez y attentifs et faites passer l'information !

En attendant, restez prudents et prenez soin de vous.

Plus d'information sur les sites de vos mutuelles :

- [Masfip.fr](http://Masfip.fr)
- [Mgefi.fr](http://Mgefi.fr)

AUTONOMIE

## Connaissez-vous la Cohabitation Intergénérationnelle Solidaire ?



**Encadrée par la loi ELAN du 28 novembre 2018, la Cohabitation Intergénérationnelle Solidaire se développe depuis quelques années. Cohabilis est un nouveau réseau d'organismes implantés sur les territoires qui promeut ce mode de cohabitation.**

En proposant un logement, les seniors contribuent à l'accès au logement des jeunes, à leur mobilité, à leur réussite dans les études ... tout en bénéficiant d'une compagnie bienveillante au quotidien, et le cas échéant d'un petit complément de revenu.

La cohabitation intergénérationnelle, c'est ouvrir son foyer aux autres pour en faire un lieu de convivialité, de partage, de rencontre.

La MASFIP, soucieuse de faire connaître toutes les formes de solidarités s'associe au réseau Cohabilis pour favoriser ce dispositif d'habitat partagé. Nous reviendrons dans la prochaine e-lettre sur le détail de ce partenariat.



**Un label :  
COEXIST créé sous l'impulsion de Cohabilis.**

**Le 30 septembre 2020,  
le Label COEXIST – Cohabitation intergénérationnelle solidaire était  
lancé par Cohabilis et ses partenaires.**

Ce label a pour ambition de valoriser la démarche qualité et la déontologie des structures qui agissent en faveur de l'habitat partagé. Il permet de favoriser la confiance des seniors, des jeunes et des institutions. Ainsi, l'association « Le Pari Solidaire » a été le premier organisme à recevoir le Label de cohabitation intergénérationnelle solidaire COEXIST le 2 mars 2021.



# La lettre.masfip

---

Le label garantit un accompagnement sur-mesure et le respect de principes dans la mise en œuvre des solutions de cohabitation intergénérationnelle solidaire.

## **Quel est le rôle du label ?**

Plus précisément, ce label permet de reconnaître la démarche de qualité et d'engagement des structures de cohabitation intergénérationnelle solidaire et de garantir aux bénéficiaires un accompagnement éthique et sur-mesure de leur cohabitation.

Ainsi, faire appel à une structure labellisée permet aux seniors, aux jeunes et à leurs proches d'être rassurés sur la qualité de l'accompagnement, notamment parce que les pratiques suivantes sont respectées :

- Chaque personne est rencontrée.
- Les binômes jeunes-seniors sont constitués selon les profils et les attentes.
- La bonne compréhension et l'acceptation du caractère solidaire du projet sont vérifiées.
- Les contreparties financières modestes sont plafonnées.
- La structure intervenante est ancrée sur le territoire et se coordonne avec ses acteurs sociaux et médicosociaux.
- La structure vérifie que les locaux sont en bon état d'usage, ne présentent aucun risque manifeste pour la sécurité physique et la santé et offrent les conditions d'hygiène et de confort exigées pour une affectation à un usage d'habitation.
- La structure coordonnant le dispositif est à but non lucratif, laïque et solidaire.

Le plafonnement des contreparties financières est fondamental et l'objectif de ce label est aussi d'éviter un dévoiement du dispositif.

Plus d'informations : [www.cohabilis.org](http://www.cohabilis.org)



## PARTENARIATS

### L'information santé nutrition en vidéo grâce au partenariat de « PuMS » et de la Masfip



**Destiné à tous, PuMS (Pour une Meilleure Santé) est un concept de chaîne santé animée par un collège de médecins dont l'objectif est de fournir une information 100% fiable et des conseils pratiques au quotidien.**

Présentée par le Pr Boris Hansel, médecin et enseignant-chercheur à la faculté de médecine de l'Université de Paris, l'émission fait intervenir un collège de médecins hospitaliers et/ou universitaires. Les sujets recouvrent l'ensemble des domaines de la médecine et portent une attention particulière sur les nouvelles technologies et la santé connectée.

« PuMS » est une chaîne totalement indépendante de l'industrie pharmaceutique et agroalimentaire ce qui garantit sa totale indépendance vis à vis des intérêts privés.

Engagée dans la prévention depuis de nombreuses années, la MASFIP souhaite soutenir la fondation de l'université de Paris et « PuMS » pour créer une série de 10 courtes vidéos ainsi qu'une vidéo de plus long format ayant pour thématique de prévention : la nutrition.

Découvrez chaque mois une nouvelle vidéo sur le site « [masfip.fr](http://masfip.fr) »  
Et pour la première d'entre elles, une question : « Le nutriscore est-il fiable ? »

Pour la réponse [cliquez ici](#)

#### Pour aller plus loin :

- [Pums.fr](http://Pums.fr)
- [Masfip.fr](http://Masfip.fr)



PRIX DE LA SOLIDARITÉ

## Prix de la solidarité 2019 : un projet qui roule !



**Malgré la pandémie qui sévit depuis mars 2020 et qui a fait prendre un peu de retard au projet, l'association « Amicale des Familles Sud Vendée : Agir pour le Handicap » a poursuivi ses travaux sur le véhicule lauréat du prix de la Solidarité MASFIP 2019.**

Ce « 4 roues » de 7 places, à pédales et à assistance électrique par énergie photovoltaïque, va permettre à des adultes en situation de handicap (une personne embarquée et 2 en fauteuil roulant) d'être accompagnés en balade sur cette « Rosalie » innovante.

C'est sous un beau soleil hivernal vendéen que le prototype du véhicule a effectué ses premiers tours de roues. Le châssis en aluminium conçu spécifiquement, tout le système de mobilité et les sièges sont en place. Le toit composé des panneaux photovoltaïques et l'habillage sont encore à réaliser. Nous suivrons l'aboutissement de ce beau projet et vous présenterons cette réalisation à l'occasion de sa première sortie officielle !

**En attendant, voici la vidéo des premiers tours de roue :**



Rappel : le Prix de la Solidarité 2021 est ouvert. Date limite des candidatures : le 31/05/2021  
Pour en savoir plus : [MASFIP » Prix de la solidarité 2021](#)





# La lettre.masfip

PRÉVENTION

## La fin de vie, et si on en parlait ?



**La fin de vie est un sujet qui préoccupe tout le monde à un moment ou un autre de sa vie et de façon encore plus prégnante dans le contexte épidémique qui a entraîné la mort brutale de proches, parfois jeunes et dans des conditions difficiles.**

Le débat public ressurgit de manière récurrente autour de la révision des lois bioéthiques et les parlementaires, sous la pression des électeurs, tentent de trouver une réponse législative collective sur un sujet qui par nature revêt un caractère avant tout individuel !

Comment se préparer à cette échéance inéluctable mais néanmoins taboue ?

Le CNSPFV (Centre National des Soins Palliatifs et de la Fin de Vie) est chargé par le Ministère de la Santé de trois missions principales :

- Informer le grand public et les professionnels sur leurs droits en matière de fin de vie et notamment contribuer à la promotion des dispositifs : directives anticipées et personne de confiance, que la MASFIP a aussi promu lors de ses Assemblées Départementales d'Adhérents
- Collecter et rassembler des données relatives aux conditions de la fin de vie et au déploiement des soins palliatifs,
- Participer au suivi des politiques publiques relatives aux soins palliatifs et à la fin de vie

Vous avez une question, vous cherchez une ressource documentaire, visitez le site : [www.parlons-fin-de-vie.fr](http://www.parlons-fin-de-vie.fr)

Il a également créé une plateforme d'écoute au [01 53 72 33 04](tel:0153723304)  
Téléchargez le flyer [ici](#)



# La lettre.masfip

---

## **Le bénévolat d'accompagnement**

La MASFIP est sollicitée par certains adhérents confrontés à cette situation et pour les accompagner, elle a depuis 2015 conclu une convention avec la fédération JALMALV (Jusqu'À La Mort Accompagner La Vie), mouvement qui s'appuie sur 3 valeurs fondamentales : la dignité, le respect de la vie et la solidarité. Cette fédération est présente sur le territoire national à travers 80 associations regroupant près de 8000 adhérents. Parmi ceux-ci, 2000 sont des bénévoles d'accompagnement spécialement formés pour être en lien direct auprès des personnes confrontées à la maladie grave, le grand âge, la mort et le deuil.

Les objectifs de JALMALV sont :

- Faire évoluer le regard de la société sur la mort, la vieillesse, le deuil,
- Accompagner les personnes en fin de vie, âgées ou gravement malades, à l'hôpital, en institution ou à domicile,
- Soutenir les familles, les proches les personnes en deuil,
- Contribuer au développement des soins palliatifs.

Pour contacter une association proche de chez vous :

<https://www.jalmalv-federation.fr/nous-aider/jalmalv-dans-votre-region/>





## QUIZ

### Questions vrai/faux - numéro 6



**La MASFIP à travers des questions que chacun se pose dans la vie de tous les jours, vous fait connaître le vrai du faux.**

**Les troubles psychiques ne touchent que les personnes fragilisées par la vie.**

**Faux**, la Fondation Pierre DENIKER a publié une étude épidémiologique en France (2018), établissant qu'un actif en emploi sur cinq présente une détresse « orientant vers un trouble mental (dépression, addictions, etc.) ». Le phénomène se retrouve dans tous les secteurs d'activité, le poids des facteurs de risque varie selon les profils. MGEFI assistance peut vous proposer un soutien psychologique temporaire.

**Mon état de santé nécessite la présence d'une aide-ménagère, la MASFIP peut m'aider à supporter ma dépense.**

**Vrai**, Vous pouvez toujours déposer une demande d'allocations lorsque vous aurez utilisé toutes les aides légales à votre disposition à savoir MGEFI Assistance, Conseil Départemental pour l'APA ou l'aide sociale, CESU, CARSAT...).

**Ma famille vient de s'agrandir par l'arrivée d'un enfant. La MASFIP n'intervenant que lorsque j'ai des problèmes, je ne peux rien attendre suite à cet heureux évènement.**

**Faux**, la MASFIP accompagne aussi les heureux évènements grâce à son allocation « Naissance – Adoption ». D'un montant maximum de 200€, ce plafond peut être doublé s'il s'agit du premier enfant du foyer.

**Vivre à découvert, ce n'est pas un problème.**

**Faux**, dès les premiers signes persistants de tension, n'hésitez pas à prendre contact avec votre conseiller mutualiste afin de bénéficier de l'expertise de notre partenaire CRESUS pour un accompagnement individualisé par téléphone.